



EURODÉFENSE - FRANCE

Paris, le 2 Avril 2019

Compte rendu du petit-déjeuner débat avec Madame Alice GUITTON Directrice générale des relations internationales et de la stratégie

Il est important qu'il y ait un débat public en France, en Europe, sur les questions de Défense, en particulier au niveau européen.

En premier lieu, quel est le contexte général des défis sécuritaires, stratégiques auxquels l'Europe est confrontée? Tous les Européens n'en ont pas la même perception, même si les faits sont quant à eux réels. On constate un "*durcissement*" de tous les environnements militaires et les embryons d'une nouvelle course aux armements. La dimension militaire est pleinement revenue au cœur de la compétition stratégique des Puissances. Nous observons ainsi de la part de ces dernières une volonté :

- de dominer la compétition militaire, stratégique, technologique ; cela structurera durablement les rapports de forces, la hiérarchie des puissances militaires, sa déclinaison sur des champs de bataille ;
- de chercher à acquérir des capacités, des technologies très avancées, qui en elles-mêmes sont génératrices d'évolutions des modes de la guerre future ; la prolifération des technologies relatives aux missiles de croisière et balistiques modifie ainsi les notions de défense de territoires et de théâtres ;
- de mettre en place diverses stratégies de "sanctuarisation agressives" avec des capacités de déni d'accès, d'interdiction de zone ; je pense à la Russie dans les pourtours de l'Europe, de la Baltique jusqu'à la Mer noire ; je pense à la liberté de navigation qui peut être empêchée, comme dans les mers de Chine ; les capacités de frappes à distance et dans la profondeur sont des plus en plus sophistiquées.

Mais cette course aux armements n'est pas le seul fait majeur auquel les Européens ont à faire face. Il convient aussi de pointer :

- une multipolarité nucléaire renouvelée, emblématique d'un 3^{ème} âge de l'arme atomique,
- un cadre juridique global contesté et affaibli,
- une architecture de sécurité embryonnaire en Asie, absente ou très érodée en Europe,
- un désenclavement de régions, avec l'augmentation des portées des systèmes d'armes (ex. Corée du Nord),
- des crises qui pouvaient rester régionales, devenant mondiales et stratégiques,
- des arsenaux très disparates pouvant créer chez certains la peur de frappes désarmantes et inciter à des frappes en premier,

Tout cela converge avec un ensemble de discours, tels que celui de Vladimir POUTINE le 1^{er} mars 2018, celui du leader nord-coréen, avec l'opacité de certaines doctrines (Chine, Russie, Pakistan), et avec l'ambiguïté de postures plus agressives même qu'au temps de l'URSS.

La "*grammaire stratégique*" maîtrisée durant la Guerre froide ne l'est plus vraiment. Tout cela accroît les risques d'escalade ou d'incidents. Le multilatéralisme s'affaiblit dans le même temps. Comment donc gérer la stabilité entre pôles émergents de puissance?



On observe aussi un certain nivèlement de la puissance militaire au-delà des grands acteurs stratégiques. Des puissances intermédiaires apparaissent (par exemple la Turquie) et se dotent de moyens sophistiqués.

La question d'un possible déclassement technologique des Européens doit donc être posée.

Simultanément on observe la déconstruction des architectures de sécurité européenne et l'érosion continue des instruments de maîtrise des armements en Europe, instruments imaginés après la Deuxième Guerre Mondiale ou dans les années 80-90. Ce sujet est décrit dans la revue stratégique.

La responsabilité principale en incombe à la Russie: annexion de la Crimée, conflit en Géorgie, suspension du traité sur les forces conventionnelles en Europe, fin du traité sur les forces nucléaires intermédiaires, crises dans le fonctionnement du traité "ciel ouvert", contournement du document de Vienne, viols des dix principes du traité d'Helsinki, menaces qui pèsent sur le traité new-START et sur divers régimes de non-prolifération.

On aboutit ainsi à la perspective d'une absence totale d'instruments juridiques de régulation des logiques de puissances militaires en Europe à l'horizon 2021 ou 2026 si le traité new-START ne peut être prolongé de 5 ans.

Les menaces, simultanément, ont changé de nature et sont devenues plus complexes:

- menaces hybrides et/ou asymétriques de la Russie,
- moyens variés "d'influence" de la Chine : emprises économiques, infrastructures portuaires, télécommunications,
- cyber, espace...
- manipulations d'informations.

Aux abords immédiats de l'Europe (par exemple en Turquie) nos valeurs libérales et celles sur lesquelles nous nous sommes construits sont aussi remises en cause.

Les Européens veulent-ils alors être spectateurs ou acteurs? Certes, ils ne sont pas passifs. La France a joué tout son rôle. La dynamique est forte.

L'OTAN est importante pour la sécurité collective en Europe. Depuis 2014, l'Alliance a permis, à travers l'adaptation de sa posture de défense et de dissuasion, de jouer tout son rôle face à la Russie et pour rassurer les alliés de l'Europe orientale. La France rappelle cependant la nécessité d'un canal de dialogue avec Moscou.

En 2014 s'est tenu le Sommet du Pays de Galles, avec pour résultats : unité transatlantique, mise en place de la Very High Readiness Joint Task Force (VJTF), force la plus avancée (5000 hommes), adaptation de l'Alliance, plan de réactivité.

En 2016 à Varsovie, ont été décidées : la politique de fermeté et dialogue envers le Russie, une présence avancée renforcée dans les Pays baltes et en Pologne, avec quatre groupements tactiques multinationaux, dans une logique de dissuasion, et une présence avancée en région mer Noire.

En 2018, le Sommet de Bruxelles a conduit à : l'adaptation de la structure de commandement de l'Alliance, avec la création du nouveau commandement à Norfolk pour protéger les communications maritimes USA/Europe et d'un nouveau commandement à Ulm pour améliorer les mouvements des troupes et équipements.

La France est exemplaire par rapport à l'initiative de réactivité de l'OTAN. Nous nous sommes engagés à avoir pour 2020, 30 bataillons, 30 escadrons aériens et 30 navires de combats prêts à l'emploi sous 30 jours.

Cela montre la solidité du lien transatlantique. Mais la plupart des Européens sont très inquiets de l'éventualité de toute remise en cause de ce lien. Pour autant celui-ci souffre de certaines ambiguïtés. L'approche du président TRUMP, qui lie tous les sujets, et pas simplement les volets budgétaires, ne facilite pas la résilience de l'OTAN et son unité sur des fondements sains. Il y a ainsi aujourd'hui des risques de découplage d'intérêts de sécurité en Europe. Comment faire pour que les États-Unis gardent un intérêt majeur pour l'Europe au moment où ils se tournent résolument vers la Chine? Les Européens risquent ainsi d'avoir à assumer, de plus



en plus seuls, la dissuasion et la confrontation avec la Russie. Pourtant, le Conseil OTAN-Russie continue à se réunir. Cela permet aux Européens d'articuler leurs préoccupations face à la Russie.

Il est manifeste que les Européens ont pris conscience de la nécessité d'inverser la tendance quant aux budgets de défense et d'atteindre les 2%, dont 20% pour la modernisation des équipements. Mais ce retournement doit être inscrit dans la durée. Notons aussi que ce 2% reste faible vis-à-vis de ce qui se faisait avant les crises des années 90. La France veut donner toute sa part et a été exemplaire en prenant l'engagement dans la LPM 2019-2025 d'atteindre les 2% dès 2025.

Il est important aussi de réaliser que ces résultats ne sont pas simplement les fruits des pressions américaines, d'ailleurs antérieures à l'administration TRUMP. C'est une conséquence des prises de conscience croissantes des menaces et des défis de sécurité qui s'imposent à nous. Les Européens doivent dépasser les hésitations américaines et comprendre que, pour que cette alliance fonctionne, il importe en tout état de cause qu'elle ait un "pied européen" encore plus solide. L'article V n'est pas une assurance mais bien un engagement.

J'en viens au sujet de l'Europe de la défense et de toutes les initiatives qui ont été prises, dans les domaines capacitaires et institutionnels.

En schématisant, on peut considérer deux visions :

- une vision intégratrice, fédératrice, centrée sur la PSDC et la volonté de convergence politique ;
- une vision pragmatique, concrète, améliorant la sécurité des Européens quels que soient les cadres, les moyens.

Ces visions reposent sur deux approches: l'une est institutionnelle et se reflète par exemple à travers un QG permanent de l'UE. L'autre utilise tous les cadres pour tenter d'arrimer les États-membres volontaires et capables, pour être plus opérationnels.

La France a fait ce dernier choix et utilise tous les leviers. Avec la CSP, ce sont 20 engagements contraignants, financiers, capacitaires, opérationnels. Ces projets doivent répondre aux besoins des armées européennes et non d'une armée européenne. Ils s'agrègent aussi au processus annuel de revue coordonnée des plans nationaux de défense (CARD) pour une meilleure traçabilité des priorités financières et capacitaires des États-membres.

Un autre axe majeur est celui du soutien à l'industrie de défense européenne pour la R&D (25 M€ en 2019), le PEDID (500 M € pour 2019-2020), ceci préfigurant le FED et les fonds du plan financier pluriannuel.

La position de la France sur ce point est de permettre aux 4 ou 5 grandes nations européennes d'être plus inclusives, pour que d'autres États-membres s'engagent dans des coopérations capacitaires sur les moyens dont nous aurons besoin dans le futur. Il s'agit aussi de faciliter les restructurations européennes nécessaires. Une politique industrielle européenne doit prendre forme.

Pour progresser, il faut aussi appréhender ce que doit être la préférence communautaire, et la part à accorder aux achats Américains. L'Europe a encore trop de systèmes d'équipements concurrents sur de mêmes segments.

Sur le plan opérationnel, l'UE s'est également dotée d'une capacité militaire de planification et de conduite (MPCC). Ce n'est pas facile, mais la MPCC monte déjà en puissance.

Dans un autre registre il y a aussi la Facilité européenne de paix. Ce sont en particulier des fonds qui doivent permettre d'acquérir des matériels, y compris létaux. Le retour d'expérience de ce qui s'est passé en RCA a fait prendre conscience de lacunes en la matière

Il y a enfin ce volet de solidarité européenne que le Président de la République a une nouvelle fois appelé de ses vœux, exprimé dans l'article 42-7 du traité de l'UE. Il est essentiel de comprendre et de faire comprendre que cet article n'est absolument en rien concurrent de l'article V de l'OTAN. Dans certaines situations, les États-Unis ne sont pas concernés. Des scénarii de menaces hybrides rentrent assez spontanément dans ce champ-là. Ce sont aussi des situations qui impliqueraient des États-membres UE qui ne sont pas dans l'OTAN (ex. Finlande).

Pour la France, l'approche pragmatique a abouti à l'initiative européenne d'intervention (IEI). C'est aujourd'hui un cadre ad-hoc de 10 pays militairement capables et politiquement volontaires. Ces pays sont prêts à prendre



des responsabilités: Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni. J'en resterai là pour laisser du temps au débat.

Madame Alice GUTTON
Directrice générale des relations
internationales et de la stratégie